

Le Sel de l'Adour

Journal de l'Association «Val d'Adour Maritime»

MAISON CHIPIENNE - 64240 URT

Tél. et Fax 05 59 56 27 05

www.valdadourmaritime.com

N° 26

Août 2007

La Vallée de l'Adour devenue «Pôle d'excellence»

En 3 ans le Syndicat Nive Adour Ursuya a élaboré une stratégie de territoire sur 24 communes et a suivi le montage et la recherche de financement de 67 dossiers. Le projet collectif de développement (PCD) est un outil de contractualisation mais en ce qui concerne le fleuve Adour, le syndicat a recherché un autre moyen pour des financements plus conséquents. En somme « l'Adour a été favorisé ». En bénéficiant du label Pôle Excellence Rurale ce sont ainsi 34 actions qui seront financées par l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général avec 62 % en moyenne de subventions - 34 actions qui forment un « projet collectif autour de l'Adour » lié à la valorisation du patrimoine fluvial et à l'écotourisme.

Il faut dire que les acteurs, tous passionnés, ont largement veillé à ce que les dossiers touchant au fleuve avancent concrètement. L'association Val d'Adour Maritime a dû patienter pour le réalisation d'un film sur le patrimoine fluvial et la restauration de la galupe « Bayoune » mais le résultat est là... 80 % de subvention pour les deux projets. Ils peuvent aujourd'hui démarrer, avec un délai de 2 ans pour les concrétiser - Tous ces projets sont consultables auprès du Syndicat Nive Adour Ursuya).

Les deux projets du Vam ont donc été présentés dans le cadre du P.C.D. Ils ont été retenus, on pourrait croire que leur réalisation est en cours. Mais une des règles imposées par l'état est le non-commencement des travaux avant décision formelle de l'état (mesure justifiée...)

- Le dossier de la galupe a franchi avec succès toutes les étapes dont l'avant dernière le 10 juillet (réunion à Guiche entre l'ensemble des partenaires : État, Région, Conseil Général...) nous espérons la décision courant septembre 2007.

- Pour le film sur l'Adour nous avons bénéficié de subvention européenne (Leader) en plus de la Région et du Département. Les tournages ont commencé mais notre souhait de vous le proposer comme cadeau de Noël 2007 devient quasi irréaliste. Obtenir des subventions à 80 % est déjà un bel exploit. réaliser ces deux projets est un sacré challenge qui méritera sûrement une auto-ovation lors de notre prochaine assemblée générale et aussi pour le Syndicat Nive Adour Ursuya.

**LE BUREAU DU VAM AVEC L'AIDE DU SECRÉTARIAT
DU SYNDICAT NIVE ADOUR URSUYA.**

SOMMAIRE

Pôle d'excellence	1
A.G. de Sorde	2
Escale Adour	3
Bible Gasconne	4 et 5
Cigogne et Silure	6
Escumayres Talasta	7
Nouvelles de l'Adour	8

Portu Lan Artisanat Maritime

Offrez-vous une pièce unique !
la maquette de votre bateau
réalisée pour vous...



Bateaux voile-aviron
Monotypes et voiliers

Demi-coques



Bateaux de pêche
du Pays basque : chaloupes à
voiles, vapeurs, sardiniers et
thoniers du 20^{ème} siècle



Aménagements intérieurs



Objets Décoration Bois

Contact : Christian ONDICOLA
Tél. 05 59 54 82 67 - portu_lan@orange.fr
Site : <http://perso.orange.fr/Portu.lan/>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SORDE...



Partie de l'Abbaye Saint-Jean de Sorde

Notre Assemblée Générale (alternance oblige), après Bidache, s'est déroulé tout le samedi 24 mars 2007 à Sorde l'Abbaye.

Reçus à la Mairie par son premier magistrat M. Lespiau, près de cinquante adhérents ont participé à cette Assemblée Générale qui n'a pas vu de changement mais a été bien animée.

- Le bilan sur les gros projets (la Galupe et le film) a été fait (Voir l'éditorial).
- Nous avons pris acte avec plaisir de nos relations constructives avec l'association « Les Escumayres Talasta ».
- Nous avons noté que le nombre d'adhérents était stable ainsi que les finances - finances qui pourraient grâce à l'octroi de subventions tripler en 2007 impliquant un travail supplémentaire de trésorerie et secrétariat.
- le tiers sortant s'est représenté et a été réélu, il n'y a donc pas de changement au bureau de l'association.
- Et nous avons salué un nouvel adhérent de Salies-de-Béarn, M. Vincent qui construit un bateau-voile-aviron (la mise à l'eau a eu lieu le 28 juillet au Lac de la Pounte à La Bastide Villefranche et le baptême au Jurançon).
- Et nous avons évoqué un ancien projet sur Sames au bord du Gave : la reconstitution à Corbéou d'une ancienne pêcherie. Le projet s'est endormi et lors de l'A.G. nous avons promis à son inventeur d'essayer de le réveiller (*bonne idée et bonne nouvelle : le projet est aujourd'hui inscrit dans le PER du Bas Adour dont le montage financier a été accepté en juillet 2007*).

Après l'apéritif offert par la municipalité (toujours long car l'occasion d'enfin pouvoir discuter avec ses voisins) - tout le monde est parti à la ferme auberge du Cout de Ninon toujours à Sorde (si vous n'étiez pas là, il vous est fortement suggéré d'y aller faire un très bon repas...).

L'après-midi fidèle à notre nouvelle tradition nous sommes revenus au cœur de la bastide de Sorde l'Abbaye ou M. Lespiau (Maire) nous a servi de guide. Longue visite qui nous a permis depuis les romains à nos jours en passant par la pêche aux saumons et le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, permis de comprendre pourquoi Sorde est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Plus qu'une description nous vous conseillons le guide « Batale au fil du temps... » de l'association Mosaïque et encore mieux de venir découvrir Sorde en visite guidée (renseignements à l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe Tél. 05 58 73 00 52).

Une journée bien remplie avec surtout encore nos remerciements à M. Lespiau.

Et à l'année 2008 : où mystère...?



Intérieur de la Grange batelière ou cryptoportique



Sorde au bord du Gave

PHOTOS N. LAMARQUE

LE FOYER « ESCALE-ADOUR »



Inauguration du nouveau local d'Escale Adour.

LE FOYER DU MARIN (ESCALE ADOUR OU SEAMEN'S CLUB) VIENT DE DÉMÉNAGER.

Depuis 1997 le foyer Escale Adour accueillait du lundi au samedi (18 h. à 22 h.) les marins du monde entier dont les navires faisaient escale au Port de Bayonne. Le local, confié par la CCI de BAYONNE PAYS BASQUE à une équipe de bénévoles se trouvait au quai Saint-Bernard. Parfaitement aménagé (coût de l'investissement 100 000 euros), il fonctionnait avec l'aide de collectivités diverses, organismes bancaires, Evêché, ITF... Pendant dix ans, 19000 marins ont fréquenté les lieux, de nationalités très diverses (45 à 50), et venus parfois du bout du monde.

Les hôtes bayonnais ont toujours apprécié leur parfait comportement, leur amabilité, leur gaieté et leur désir de connaître notre Pays Basque. Ils ont aimé bavarder avec eux, sur leurs pays, leurs familles, et ils ont tout fait pour leur faciliter ces moments de convivialité et de détente que représentent les escales dans un port.

Le foyer doté d'équipements tels que bar, cabines téléphoniques, poste de télévision, internet, billard, jeux de société, instruments de musique (guitare, piano) permettait à ces hommes en transit de passer quelques heures agréables. Un minibus conduit par le permanent du foyer pouvait même les conduire en ville (Bayonne-Biarritz), jusqu'aux grandes surfaces du BAB, et même en pèlerinage à Lourdes.

Le Foyer a changé de place. Ils se trouve maintenant à l'entrée du Port de Bayonne (Quai Européen en eau profonde), sur la zone de Tarnos où se pratiquent 90 % des manutentions portuaires générées par les produits chimiques, les engrais, l'acier, les céréales, le bois, les carburants...

À nouveau la CCIPB a confié un local (au premier étage d'anciens bureaux administratifs) à l'équipe de bénévoles (une quinzaine) dont quelques anciens marins de commerce ou de la Royale, qui savent ce qu'est la vie à bord, sur les mers, dans les ports, loin des familles, et veulent bien prendre en charge ces hommes descendus pour quelques heures de ces navires chargés des matières nécessaires à la vie économique de la région.

Escale Adour ou SEAMEN'S CLUB se trouve maintenant à 50 mètres des quais, dans un local nouvellement aménagé (équipements antérieurs et nouveaux), grâce à un financement de 10500 euros obtenus grâce aux aides d'ITF Conseils Régionaux et Généraux des Landes, des P.A., CCIPB, Caisse d'Épargne, Évêché qu'il faut ici vivement remercier. Le 6 juillet le local a été inauguré, le président Jean-Pierre BRIALY ayant convié à la cérémonie, les autorités maritimes et portuaires, les personnalités des collectivités impliquées, capitainerie, pilotage, lamanage, DDE, Évêché, la presse et les radios ou TV.

Mikel EPALZA aumonier des marins, Jean NOBLE curé du Boucau, Pierre IRATÇABAL prêtre à Bayonne ont procédé à la bénédiction du lieu. Sangria, Punch, Tapas et Pinchos ont aidé ensuite à passer une agréable soirée (ensoleillée), avec 22 marins de Cuba, du Honduras et du Pérou, et une équipe joyeuse de Philippins descendus de leur navire accosté devant le foyer pendant l'inauguration ! La belle aventure d'Escales Adour continue.

L'équipe d'accueil est toujours prête à assurer à Bayonne, le bien-être des marins du monde en escale chez nous.

Tous les bénévoles qui veulent se joindre à elle seront les bienvenus.

P. OSPIAL

LA BIBLE REVUE...

Michel BARIS, ce conteur qui amuse les chalands des marchés du terroir, organisés par l'Office du Tourisme du Seignanx raconte à sa façon l'histoire de l'arche de Noë.

**Quan un tròp d'aiga estoc a l'origina deu vin !...
... o la vertadèra istòria deu vin de sable de Capverton.**

**Quand un trop plein d'eau fut à l'origine du vin !...
...ou la véritable histoire du vin de sable de Capbreton.**

Nous savons tous que l'Élu de Dieu avant embarqué une foule d'animaux (C'était le déluge. !) Mais Michel affirme que Noë avait aussi emporté... un cep de vigne dont il appréciait le jus. Nous croyons que l'arche avait échoué au Mont Ararat, mais Michel affirme aussi que l'embarcation a finalement atterri sur la dune de la Pointe de Capbreton. Et nous vous laissons maintenant connaître la fin de l'épopée, telle que la livre Michel BARIS aux auditeurs ou lecteurs étonnés... et ravis.

.....Quarante jours après – c'est le temps qu'il fallut à Noé et à ses compagnons pour se remettre des secousses du voyage –, le maître de l'arche ouvrit la fenêtre de l'embarcation et lâcha le corbeau et la « croque ». Ils s'envolèrent en chantant une chanson qu'ils chantent encore de nos jours dans la contrée :

« Où allons-nous ? Où allons-nous ? Où allons-nous ?
Vers la lande... Vers la lande... Vers la lande... », mais ils ne revinrent jamais remercier Noé... ni chercher un vêtement de rechange ! Ils portent encore le vêtement de deuil du monde antédiluvien...

Noé lâcha alors la colombe et le colombin. Ils s'en revinrent assez vite à l'arche, avec dans le bec un rameau de pin parasol chargé de pollen. Le printemps était revenu sur le nouveau monde, et spécialement sur la lande !...

Il s'en allait temps... Dans l'arche, il y avait une odeur pestilentielle – avec tout le fumier entassé, pensez donc – ! Cependant, Noé n'avait pas oublié qu'il devait planter au plus vite le cep de vigne qu'il avait emporté. Il descendit de l'embarcation... Il respira un grand coup... Il piétina de ses pieds nus le sable frais pour désankyloser ses orteils... Et il se mit au travail : il fit un grand trou, il répandit un peu de fumier au fond, et il planta le cep de vigne. Ceci étant fait, pour remercier Dieu... et faire fructifier la vigne... il décida de sacrifier un animal sur la plantation. Il aiguisa son grand couteau à égorger, et il alla jusqu'à l'arche chercher la créature qui sentait le plus mauvais, le bouc aux trois cornes. Au moment où il s'apprêtait à planter l'ustensile dans la gorge du bouc, il y eut un grand éclair et, dans une odeur de soufre, le diable de l'enfer apparut. Pour protéger son animal fétiche, il le saisit par les cornes, de chaque côté de la tête. Noé attrapa la corne du milieu du front.

Et chacun de tirer de son côté !... Ce qui devait arriver arriva. Noé se retrouva le derrière dans le sable avec la corne du milieu dans les mains – je l'ai retrouvée en fouillant dans le sable de la dune de la Pointe –, pendant que le diable donnait une grande claque sur la croupe du bouc pour l'envoyer comme bouc émissaire dans le désert landais, avant de disparaître comme il était venu, dans un autre éclair.

Noé fut très ennuyé de perdre le bouc. Comment allait-il procéder maintenant pour faire fructifier sa plantation ? Il en était là à ruminer de sombres pensées, quand le diable se montra à nouveau. Il se proposa d'aller chercher lui-même dans l'arche d'autres animaux à sacrifier... et il amena sur le lieu du sacrifice (abattoir)... un agneau... un lion..., une guenon cul-pelée... et un cochon !...

Le diable et Noé s'entendirent comme larrons en foire (comme cordes de violon) pour assommer et saigner ces quatre animaux sur le cep de vigne. Et ils réussirent !... La vigne a fructifié sur la dune de la Pointe pour donner un vin rosé fameux et gouleyant, qui se laisse boire, le vin de sable ! Et puis la vigne s'est répandue vers l'est, jusqu'à la Chalosse, Geaune en Tursan, Jurançon, le Vic-Bilh et Madiran... Et aussi vers le nord, en suivant la côte jusqu'au Médoc, jusqu'à Bordeaux et Saint-Émilion...

Et beaucoup plus loin encore, jusqu'en Bourgogne, en Champagne et en Alsace... jusqu'aux pays voisins d'Espagne, du Portugal, d'Italie ou de Grèce... et même au-delà des autres mers !... Aujourd'hui, on trouve de la vigne jusqu'en Algérie, en Californie, au Chili, en Afrique du Sud, au Liban et en Géorgie, et même en Australie et en Chine !... Bien entendu, Noé remercia le Bon Dieu d'avoir régénéré la création... et de lui avoir permis de faire fructifier la vigne et de lui donner du vin en abondance !...

À LA GASCONNE...

Il fut cependant encore maintes fois pris d'ivresse – Michel-Ange en a peint la scène la plus mémorable au plafond de la Chapelle Sixtine à Rome, quand ce bon vivant de Noé se montra nu à ses enfants et qu'ils furent obligés de le couvrir de son manteau... à reculons pour ne pas le voir – !... Dieu le sermonna vertement... et lui promit, en représailles, de faire interdire la commercialisation de la variété de raisin à laquelle il avait donné son nom, le « Noah » !...

Et puis, en signe d'alliance, le Bon Dieu envoya l'arc-en-ciel, comme un pont entre le ciel et la terre. Et quand il regarde encore aujourd'hui cet arc-en-ciel si beau, il en oublie que la méchanceté est revenue au cœur des hommes... il leur pardonne... en faisant gronder quelquefois le tonnerre pour les avertir... mais il n'a jamais osé faire couler de nouveau le grand déluge sur la terre !

Et le diable, me direz-vous ? Il est reparti faire bouillir le grand chaudron de l'enfer... non sans nous avoir laissé quelques alambics (petits chaudrons) sur terre... pour le plaisir de distiller l'armagnac, au pays du Tarriquet... ou encore l'eau de vie, en Médoc, où l'on appelle ces alambics « gardales » – en souvenir, dit-on là-bas, du Saint Graal – !... Mais ceci est une autre histoire !

Mais comme le diable prévoit tout à l'avance, ce bougre, il faut savoir qu'il n'avait pas choisi les quatre animaux du sacrifice initial au hasard. En effet, depuis ce temps-là, vous avez pu remarquer que, quand un homme boit simplement un peu de vin, il est doux comme un agneau !...

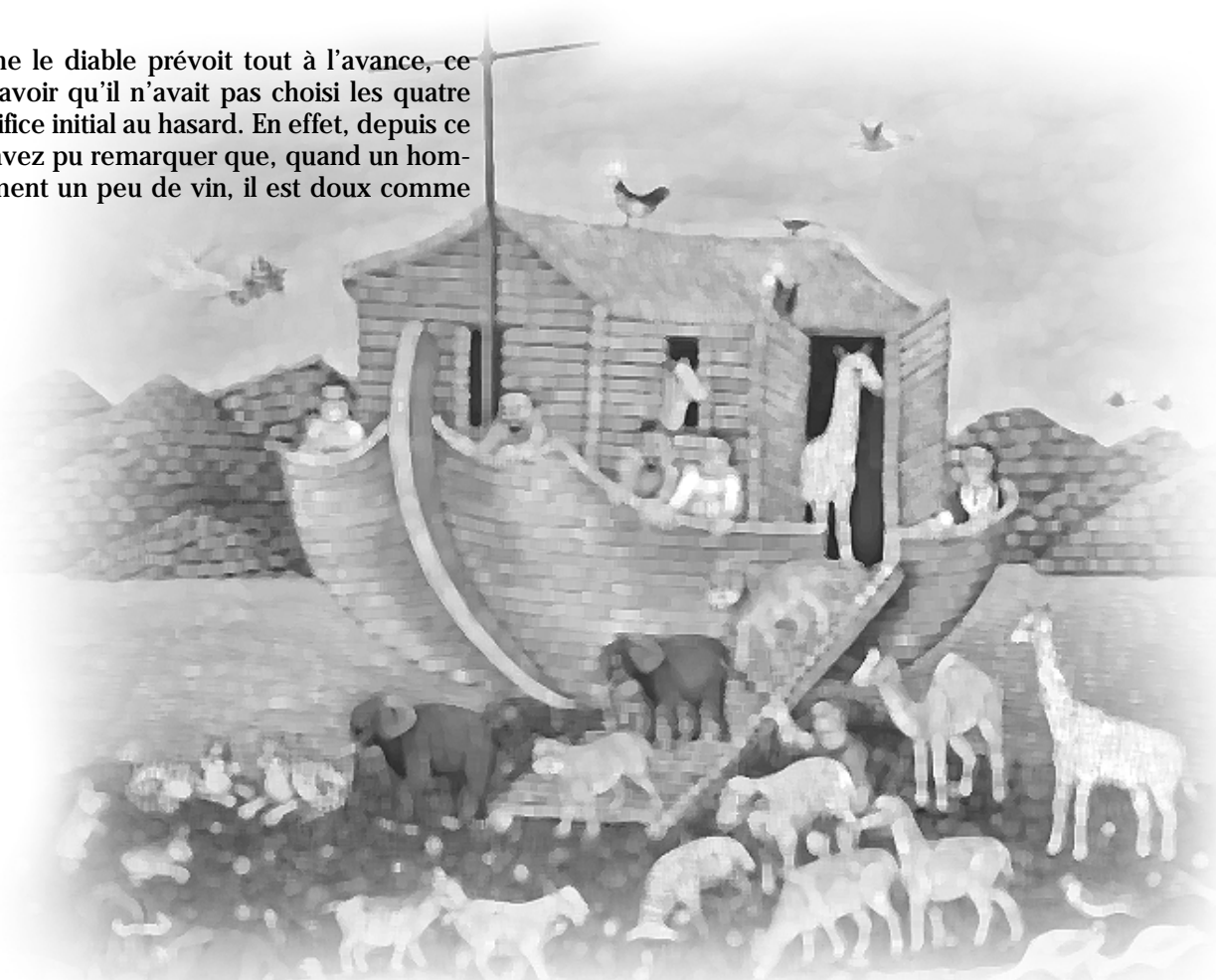
Quand il en boit un peu plus, mais avec modération cependant, il est courageux comme le lion !... Quand il en boit encore plus, peut-être un peu trop, il fait des grimaces et des singeries comme la guenon cul-pelé !...

Et quand il en boit véritablement trop et qu'il s'enivre, il se roule dans les fossés et il se pisse dessus comme un cochon !...

Vous allez sûrement vous demander comment j'ai fait pour apprendre cette histoire, qui n'est pas aussi détaillée dans la Bible sacrée... C'est bien simple !

Un matin d'août, alors que je revenais à pointe d'au-be des fêtes de Bayonne, j'ai porté à mes lèvres la corne du bouc de Noé – vous savez, celle que j'ai retrouvée en fouillant dans le sable de la dune de la Pointe, à Capbreton, et dont je joue parfois avec la banda des « Chauuche Padère » d'Ondres –. Eh bien ! C'est cette corne qui m'a raconté cette histoire... L'air en est aujourd'hui très connu, et les paroles disent à peu près ceci : « Boire ! Boire ! Boire !... est un grand plaisir !... » « Béver ! Béver ! Béver !... qu'es un gran plaser !... »

Ondres, le 21 avril 2007, Michel BARIS
«NOUS AVONS TRAVERSÉ NEUF LANDES»
(à paraître en 2007 peut-être – Per Noste éditions)



CIGOGNES ET SILURES...

« LA CIGOGNE BLANCHE, HISTOIRE NATURELLE D'U GRAND RETOUR » PAR TRISTAN ROI



Cet ouvrage paru aux Éditions SUD-OUEST, a pour auteur Tristan ROI, bien connu à VAM puisque c'est lui qui bague les cigogneaux du nid très proche de notre siège « CHIPIENNE » à Urt. Illustré par de nombreuses photos essentiellement dues à Joackim DUFOUR, il permet de tout savoir sur la cigogne blanche.

Oiseau emblématique cet oiseau a connu dans les années 1970, même dans son « bastion » alsacien, une forte baisse de ses effectifs qui fit craindre sa disparition de nicheur dans notre pays. Heureusement des mesures appropriées de sauvegarde et de protection (élevage en enclos avec plateformes de nidification), ont permis d'enrayer le déclin et de stabiliser ce qui semblait être un inéluctable phénomène de régression.

En même temps des oiseaux originaires d'Espagne et remontant vers le nord, sont venus renforcer les populations fançaises, favorisant ainsi le rétablissement de l'espèce.

Tristan ROI, ornithologue des Landes, s'est impliqué depuis 15 ans dans le recensement des cigognes de notre région, et le baguage des jeunes oiseaux aux nids (quand il est possible), accumulant ainsi une foule de renseignements et d'informations sur la dynamique de renaissance d'une espèce ayant frôlé la disparition. C'est cette saga de « reconquista » qu'il retrace de son récent ouvrage paru en 2007 aux éditions SUD-OUEST.

Illustré par de superbes photos prises « in natura » par Joackim DUFOUR, ce livre fait le point sur la situation actuelle de la présence du magnifique oiseau, que l'on peut aisément observer, tant en France que dans notre région Aquitaine, et dont la centaine de couples nichant dans les barthes de l'Adour et affluents témoigne du renouveau de l'espèce. Tristan ROI avec la précision et la rigueur du scientifique nous en fait comprendre toute la complexité, les mécanismes et l'évolution. puisse son livre vous faire partager sa passion de naturaliste amateur au service et à la protection de la cigogne blanche.

VAN ACQUER

POISSON RECORD ? M. ROBERT LAPÈGUE PÊCHEUR PROFESSIONNEL A SORTI DE L'ADOUR UN SILURE DE 70 KILOS.

Dans LE NUMÉRO 24 DU SEL DE L'ADOUR nous avons relaté les prises extraordinaires de Messieurs Jeannot père et fils, pêcheurs professionnels à Sainte-Marie-de-Gosse. On leur doit en effet la sortie du fleuve de quatre pirogues monoxyles plusieurs fois centenaires, attestant d'une vie fluviale ancestrale.

Des embarcations qui reposent aujourd'hui en un lieu précis de l'Adour, en attendant (ou espérant) leur sortie définitive !



La pesée (difficile) du silure de 70 kg et 2 m de long...

M. Robert LAPÈGUE (un des 3 frères de Sainte-Marie-de-Gosse), qui d'habitude sort des eaux aloses, saumons, ou truites de mer, a fait lui aussi une prise extraordinaire. Stupéfaction quand dans un filet ramené à grand peine, il a trouvé... un silure ! Certes on sait que ces très gros poissons sont depuis quelques années présents dans l'Adour, et M. JEANNOTS en a pêché un de 43 kilos, mais celui qui se débattait dans le filet de Robert LAPÈGUE a accusé, après sa sortie de l'eau, un

pois de... 70 kilos. Qui dit mieux !!! On vous laisse deviner la bataille du pêcheur avec le monstre ! Tout seul, notre homme a pu finalement hisser dans son couralin la bête impressionnante, après sans doute quelques moments de stress et d'inquiétude. Ramené sur la berge à l'aide d'un pêcheur ami (Gérard JEANNOTS), le silure a fait sensation, et on est venu de loin pour le voir. L'un des curieux armés d'un grand coutelas, a même découpé de larges filets dans les flancs du poisson, pour les amateurs de « grosse friture ». Le reste a dû régaler les crevettes du fleuve.

SILURIFORMES

C'est l'espèce à laquelle appartient le silure d'Europe appelé aussi Grand Silure ou Glane. Ces poissons sont caractérisés par leur peau nue (sans écailles), leur aspect peu élégant avec un corps conique élargi à l'avant, d'où leur très large bouche, agrémentée de barbillons. Leur couleur va de l'olivâtre au noirâtre avec des marbrures foncées. Ce poisson est très actif à la faveur de l'obscurité attaquant poissons, mammifères, oiseaux aquatiques de grosse taille. Il reste immobile sur les fonds pendant la journée. La femelle peut pondre jusqu'à 100 000 œufs dans les herbiers où le mâle les protège de son corps. Ce qui peut faire craindre une trop importante prolifération de cette espèce dans le futur.

G. BENQUET

LES ESCUMAYRES ONT TROUVÉ LE QUAI !



VOILE-AVIRON. L'ASSOCIATION DISPOSE DORÉNAVANT D'UN LOCAL POUR SON ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION ET DE NAVIGATION

Après 3 ans d'existence « Les Escumayres Talasta » (corsaires et clapotis) ont jeté l'ancre au printemps dernier quai Resplandy, sous le pont du chernin de fer, à cette entrée Est de Bayonne en grand chantier à l'heure actuelle comme chacun sait.

Cette petite équipe s'était fondée sur une volonté de développer l'activité voile-aviron par la construction et la navigation, symbolisées par ces anciens petits bateaux aux multiples usages : les couralins. Une telle démarche s'inscrivait aussi dans le développement harmonieux des activités sur l'Adour.

C'est d'ailleurs autour d'un couralin que le lancement du projet allait prendre forme. Président, Philippe SAINT-ARROMAN, artisan ébéniste reconnu, venait de suivre une formation de charpentier de marine : et dans son atelier d'Ayherre se lançait dans cette première réalisation. Le « Kural » ainsi baptisé était mis à l'eau au port - de la base nautique de Lahonce avec succès en mai 2005. On ne pouvait pas s'en tenir là. C'est pourquoi les « corsaires » lançaient l'idée d'une rando sur l'Adour en septembre de la même année.

Dans la région comme sur d'autres espaces maritimes, il existe nombre d'embarcations de ce type où l'on peut conjuguer avec succès la rame et la voile. Et le premier rendez-vous sur l'Adour put accueillir pendant 3 jours une vingtaine d'équipages à la découverte des îles, des berges, des petits ports... d'Urcuit à Port-de-Lanne. Le rendez-vous fut reconduit en 2006 et connaîtra une troisième édition les 25 et 26 août 2007.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION

Mais sans pied-à-terre, sans atelier, l'activité risquait de décliner. Alors, à l'issue d'une longue quête, le local tellement désiré était enfin déniché.

« Comme souvent c'est par le relationnel et par hasard qu'on trouve » ne s'en cachait pas Philippe SAINT-ARROMAN. Cet ancien dépôt de matériaux (23, quai Resplandy), est resté vide pendant 25 ans. Ici, nous sommes quasiment en centre ville et c'est un sacré atout » confie le maître des lieux qui a, statuts obligent, laissé la présidence à Jean-Michel CALVET pour devenir le charpentier de marine, salarié de l'association.

Il exerce son activité de construction auprès de tous les amateurs, mais aussi avec un atelier éducatif en partenariat avec l'association « À l'abordage » dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. « L'expérience avait déjà été tentée et va reprendre à la rentrée avec des jeunes. L'atelier va travailler aussi dans le registre de la formation, souligne-t-il et à l'heure un stagiaire suit un congé formation de 8 mois ».

Et puis, il y a les membres des « ESCUMAYRES » qui veulent naviguer sur l'Adour donc construire leur bateau mais ne peuvent le réaliser qu'avec un professionnel. « Nous leur commandons les matériaux et ensuite ils viennent travailler ici sous mes conseils ». Avec ce nouveau local, « Les Escumayres-Talasta » viennent de faire un bon pas en avant. Il reste toujours des projets comme négocier des cales sur l'Adour avec la municipalité afin de pouvoir embarquer à proximité. Et se faire connaître un peu plus.

Article de **FRÉDÉRIC PANIS**, paru
LA SEMAINE DU PAYS BASQUE du 9 août 2007



LES ESCUMAYRES-TALASTA

23, avenue du Capitaine Resplandy
64100 BAYONNE

www.escumayres.com

ÉCOLE DE SKI NAUTIQUE ET WAKE BOARD DU PORT DE LAHONCE

(ENFIN LE DÉBUT DE LA RENAISSANCE ?)

Le magnifique plan d'eau de Lahonce voit revivre le ski nautique. Monsieur Julien BACQUEY de l'association Gliss'Adour, agréé d'État, a relancé une des anciennes activités nautiques du Port de Lahonce et de l'Adour Maritime. En effet le port de Lahonce créé il y plus de 40 ans a connu des heures de gloire notamment à l'époque de « l'Étambot ». Le renouveau de cette activité nautique participe pleinement au développement touristique de l'Adour et ne peut donc que nous satisfaire. On peut, tiré par un Mastercraft, pratiquer : le ski classique (bi-skis et monoski), le wakeboard (sur une planche type skate), le wakeskate (pieds libres), le barefoot, etc...

NICOLE LAMARQUE

Contacts : GLISS'ADOUR
au **06 61 44 12 74** et
jbandyb@wanadoo.fr



PETITES NOUVELLES DE L'ADOUR MARITIME...

■ NAISSANCE

d'une l'École de paramoteur à Sames

RENSEIGNEMENTS : www.paramoteur64.com
et Olivier Beristain : **06 62 69 92 33**



La « Lodinette » le jour de son lancement
à Labastide Villefranque (Propriétaire M. Vincent)

■ RÉOUVERTURE

du Restaurant d'Urcuit au bord
de l'Adour la vieille ferme « Peré »
retrouve sa vocation gastronomique
Tél. 05 59 03 13 02

BULLETIN D'ADHÉSION ou paiement de cotisation 2007

NOM
Prénom
Adresse
Tél Profession

- Souhaite adhérer à
 Renouvelle mon adhésion à

L'association « Val d'Adour Maritime »
ci-joint un chèque de 20 € minimum en 2007
libellé « Val d'Adour Maritime »

à adresser à : Maison Chipienne - 64240 URT

Journal «Le Sel de l'Adour»
Maison Chipienne - 64240 URT

Directeur de la publication : B. SAVARY
Imprimerie des 3 Vallées - 64520 BARDOS - R.M. Bay. 339 034 464
Inscription à la C.P.A.P. en cours - ISSN : 1268-5062